

GRAND CONSEIL session 3-4 novembre 2009

09.022 RAPPORT DE LA COMMISSION LEGISLATIVE – organisation du Grand Conseil (2^{ème} volet) portant notamment sur les modifications d'horaires des sessions, des indemnités aux députés, etc. Le Grand Conseil revient sur le vote à la majorité simple de la précédente session. La majorité qualifiée est exigée selon un avis de droit sur lequel s'appuie le bureau du GC. Résultat du vote : la loi est refusée ; la majorité qualifiée n'est pas atteinte (60 oui/41 non). Le classement de la motion Cottier sur ces sujets est refusé.

09.036 RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT ET DE LA COMMISSION AD HOC sur le projet de loi sur l'organisation scolaire (LOS) et de la loi sur l'aide financière aux Etablissements spécialisés pour enfants et adolescents (LESEA) portant sur un décret de Fr. 486'080.-. Projet de loi et décret sont acceptés à de très larges majorités.

Le postulat Guyot, Feuz et Frick « favoriser l'intégration des élèves placés en institution dans l'école obligatoire » est retiré pour des raisons de rédaction et le Grand Conseil accepte un postulat sur le même sujet réécrit par la Commission ad hoc.

09.039 RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT ET DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES – décret sur un crédit supplémentaire urgent de Fr. 1'200'000.- destiné au projet CAMPUS ARC 1. Il ne s'agit pas d'un dépassement de crédit, mais d'un problème de facturation et d'étalement des dépenses. Sans enthousiasme – et c'est un euphémisme – le crédit supplémentaire est accepté sans opposition.

09.040 RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT ET DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES - décret sur un crédit supplémentaire urgent de Fr. 3'030'000.- pour les prestations complémentaires AVS/AI. Questions techniques, réponses techniques : acceptation unanime.

09.037 RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT ET DE LA COMMISSION AD HOC au sujet de l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH). Souhaité « sans débat », le rapport est quand même discuté ! Des amendements, tous acceptés tacitement, en sont la cause ! Et acceptation de la loi à l'unanimité !

Le postulat de la Commission 09.174 tendant à faciliter l'exercice des droits politiques est accepté à une très large majorité.

08.180 RAPPORT DE LA COMMISSION LEGISLATIVE – élection au Conseil des Etats - révision constitutionnelle et modification de la loi sur les droits politiques (proposition socialiste). Rapport de minorité de la commission législative. Projet de loi et décret... Majoritaire ou proportionnelle ? Equilibre gauche droite ? Voilà les questions ! Notre proposition combattue par la droite classique passe la rampe à 2 contre 1. L'amendement visant l'introduction douteuse d'un système de suppléance est balayé.

09.107 RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES – FREIN A L'ENDETTEMENT ET AUX DEPENSES - projet de loi socialiste 09.107 portant modification de la loi sur les finances visant à moduler plus finement le frein à

l'endettement en créant un outil plus anticyclique. Le Conseil d'Etat et la droite s'opposent... Le rapport est refusé gauche droite ! Le projet de loi peut donc – paradoxalement - continuer son chemin. La suite au prochain numéro !

09.034 RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT ET DE LA COMMISSION LEGISLATIVE portant sur une modification de la loi d'introduction des titres 23 à 34 complétant le Code civil suisse – code des obligations. Accepté sans opposition.

09.038 RAPPORT D'INFORMATION de la Commission des affaires extérieures relatif au rapport de la commission interparlementaire de contrôle sur la détention. Est avalisé sans débat.

09.163 INTERPELLATION du groupe socialiste « quel avenir pour les cours de langue et de culture ». Réponse détaillée du Conseil d'Etat qui se dit très concerné par les cours de langues et favorables à laisser de la place dans les programmes aux cours de langue italienne et espagnole notamment.

09.166 INTERPELLATION du groupe socialiste « Quels moyens pour la politique d'accueil de la petite enfance dans le canton ? ». Le Conseil d'Etat reconnaît que le canton reste sous doté. Le canton a mal au financement de l'accueil de la petite enfance. La loi cantonale sur ce sujet sera reprise. Le financement en lien avec la masse fiscale n'est pas envisagé. Le groupe se déclare très insatisfait de ce qu'il juge comme un non-réponse.

09.168 INTERPELLATION socialiste et PopVertsSol « Quel avenir pour les Perce-Neige ? ». Le Conseil d'Etat expose largement la situation actuelle des Perce-Neige et rappelle qu'il s'agit d'une fondation privée subventionnée par l'Etat. Le contrôle fiduciaire est mis en cause. Le DSAS prévoit de tout repenser dans ce domaine. Un établissement de droit public est en voie de conception.

09.175 INTERPELLATION du groupe PopVertsSol « Quel avenir pour NOMAD ». Développement classique.

09.176 INTERPELLATION des députés du Val-de-Ruz . « A quand une amélioration du carrefour de la scierie Debrot ». Classique développement

09.177 INTERPELLATION L. Feuz. « Quel système qualité dans le suivi social des mineurs » Développement acide à l'encontre de l'OCM.

Les interpellations recevront réponse du Conseil d'Etat lors de la prochaine session.

09. 178 RESOLUTION de la Commission des affaires extérieures. Globalement l'amélioration du fonctionnement de HEP-BEJUNE est requise. La résolution est acceptée sans surprise à l'unanimité.

08.163 MOTION François Cuche « insertion professionnelle des personnes touchées par une invalidité ». Développement classique et complet. Combattue par l'UDC seule, la motion est acceptée largement.

08.166 MOTION POPULAIRE PDC « pour la défiscalisation des allocations pour enfants et des allocations de formation ». Combattue par le Conseil d'Etat. Soutenue par la droite et combattue par le PS qui estime que la motion est en fait peu sociale et qu'elle n'est pas recevable, car relevant du droit fédéral. La motion est refusée par 61 non contre 39 non.

08.171 MOTION Laurent Debrot « pour la création d'un fonds TransRUN ». Long développement qui insiste sur le manque de perspective politique dans la manière de prévoir le TransRUN. Le Conseil d'Etat salue l'initiative, mais développe, à l'instar de la droite, l'impossibilité pour l'Etat de financer un tel fonds. Le groupe socialiste et PopVertsSol font passer la motion (55 / 50).

08.185 MOTION POULAIRE d'un groupe de citoyens « maintenir une médiathèque à Neuchâtel ». Le Conseil d'Etat rappelle que la médiathèque se porte bien à La Chaux-de-Fonds... il n'entend pas la dédoubler ou la redéménager. La motion désormais dépassée est très largement refusée.

08.191 MOTION du groupe socialiste « civiliser les terrains militaires ». Développement très actualisé du motionnaire. 100 ha militaires existent à Colombier/Bôle. L'Etat a besoin d'argent ; les logements manquent... Le Conseil d'Etat s'oppose à la motion en raison des conventions existantes jusqu'en 2080...et en raison des intérêts du canton. Cette motion partage le législatif - et pas toujours selon l'appartenance politique -. La motion est toutefois refusée par 63/39.

AL/9 novembre 2009